



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SÉANCE D'INSTALLATION
DU 15 JUILLET 2020**

PROCÈS-VERBAL

L'An deux mille-vingt, le 15 juillet, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 7 juillet 2020, se sont réunis exceptionnellement au CADRAN à Évreux (respect des règles de distanciation liées au Covid-19), afin de délibérer. La séance est ouverte à 18h08, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul HÉROUARD, Doyen d'âge.

Sylvain BOREGGIO a été élu secrétaire de séance.

M. Guy LEFRAND, élu Président d'Évreux Portes de Normandie, reprend la présidence de la séance après son élection.

PRÉSENTS :

Mme SAVEL Frédérique
M. DOSSANG Guy
M. COMONT Alain
Mme BERTIN Sophie
M. ERRAMMACH Youssef
M. PRIEZ Rémi
Mme LEMONNE Christine
M. MAILLARD Jean-Marie
M. SAULNIER Robin
M. ASMONTI Gérard
M. BARRAL Fernand
Mme JAUPITRE Isabelle
Mme NEANT Jocelyne
Mme COULONG Rosine
M. MARQUAIS Raynal
M. BIET Francis
M. PATTYN Patrick
M. LEFRAND Guy
Mme BEAUVILLARD Karène
M. GAVARD-GONGALLUD Nicolas, jusqu'à 21h30
Mme AUGER Stéphanie
M. PAVON Jean-Pierre
Mme MARAGLIANO Francine
M. BOUILLIE Jean-Luc
Mme LUVINI Françoise
M. ETTAZAOUI Driss
Mme BARILLER France
M. DERRAR Mohamed
Mme PLAISANCE Marianne
M. ROUSSEL Emmanuel
Mme LESEIGNEUR Diane
M. NOGAREDE Alain
Mme DURANTON Nicole
M MAMMERI Rachid, jusqu'à 21h30
Mme DOSSOU YOVO Marie-Louise
M. ADIGUZEL Erkan
Mme LEMOINE Aurélie
M. GRIPPON Noël
Mme MURCIA Christiane
M. CARIOT Geoffrey, jusqu'à 21h20
Mme BAYRAM Servane

M. PIÉRÈS Patrick
Mme CASTELNAU Caroline
M. CORNE Laurent
Mme BANDELIER Lysiane
M. ZAYANI Abdé
Mme LEON Patricia
M. BRULARD Thierry
Mme RIVIERE Eveline
M. VEYRI Timour
Mme LAGOUGE Nathalie
M. GUILLEN Philippe
Mme HANNOTEAUX Maryvonne
Mme SALVAT Laure
M. BOULANGER Jean-Christophe
Mme SAUVÉ Dominique
M. ROUGER Guillaume
Mme COLLIN Isabelle
M. MORILLON Marc
M. NORBLIN Raphaël
M. CUFFAUX-CLAMAMUS Geoffrey
M. DESSAINT Didier
M. DOUARD Daniel
M. HAMEL Rénald
Mme CANEL Françoise
M. CRETOT Didier
Mme RAMETTE Brigitte
Mme BROCHAND DULAC Gabrielle
M. CHAPLAIS Robert
M. JARRY Jacky
M. CLOMENIL Joël
Mme BOCAGE Sophie
M. ALLAIN Philippe
Mme BONNARD Carine
M. PICHOS Jean-Pierre
Mme GUESNET Séverine
M. RONNÉ Christian
M. BOREGGIO Sylvain
Mme HANNE Nadine
M. HEBERT Dominique
M. MOMPER Jean-Luc
M. RIGAL-ROY Olivier
M. DULONDEL Michel

M. LESELLIER Guy
M. CONFAIS Stéphane
M. PERRIN Marc
M. ALBENQUE Roger
M. HUBERT Xavier
M. SCHALLER Didier
M. HEROUARD Jean-Paul
M. ROYOUX Claude
M. BOSSUYT Fabrice
M. ALORY Christophe
M. CARRETTE Christophe
M. DENIS Philippe
Mme TREMEL Emmanuelle
M. MABIRE Arnaud
M. SENKEWITCH Georges
M. VOLTOLINI Damien
M. LEFRANCOIS Thierry
M. GIMONET Philippe, suppléant de Mme REVEL Ketty
Mme Françoise DAUPHIN, suppléante de M. SIMON Stéphane
Mme LETHIAIS Patricia, suppléante de M. DE LANGHE Christian

M. DI GIOVANNI Alain
M. BERNARD Franck
Mme LEROUX Stéphanie
M. TANGUY Martial
M. CONFAIS Max
Mme LEMARIE Anne-Marie
M. GAUTIER Francis
Mme BLANCHARD Colette
M. CHAUVIN Michel
Mme HAGUET VOLCKAERT Florence
M. GROIZELEAU Bruno
Mme PHILIPPE Martine
M. CRISTOBAL Florent
M. CHOKOMERT Patrice
M. JUPILLE Pascal
M. CAILLEUX Jean-Michel
M. ROUSSEL Cédric

ONT DONNÉ POUVOIR :

M. MARTIN Jean-Marie a donné pouvoir à Mme Maryvonne HANNOTEUX
M. JEANNE Emeric a donné pouvoir à M. Didier CRETOT
Mme LE GOFF Hélène a donné pouvoir à M. Robert CHAPLAIS
M. GILLES Hervé a donné pouvoir à M. Youssef ERRAMMACH
M. GAVARD-GONGALLUD Nicolas a donné pouvoir à Mme France BARILLER à compter de 21h30
M. CARIOT Geoffrey a donné pouvoir à Mme Diane LESEIGNEUR à compter de 21H30
M. MAMMERI Rachid a donné pouvoir à M. Jean-Pierre PAVON à compter de 21h30

1. Élection du Président

M. Jean-Paul HÉROUARD

Bonsoir à tous, je suis Jean-Paul HÉROUARD, maire de Marcilly-la-Campagne.

Aujourd'hui, nous sommes réunis à 124 délégués, représentant les 74 communes de l'Agglomération d'Évreux.

Mon état civil fait que je suis le plus vieux de l'assemblée. Mon ami Joël CLOMENIL me qualifiait déjà de « vieux » quand nous étions à la Communauté de Communes Rurales du Sud de l'Eure (CCRSE) et maintenant je suis le plus vieux de cette assemblée. Cela ne change rien au programme. Quand on a du courage, on arrive à tout.

Notre assemblée compte aujourd'hui 42 femmes et 82 hommes, et nous ferons – comme dirait l'autre, bon ménage.

Il y a aussi une trentaine de nouveaux élus.

Je pense que nous avons tous à cœur de défendre l'Agglomération.

Les communes du sud de l'Eure ont rejoint il y a trois ans maintenant l'Agglomération et nous en sommes satisfaits. Nous étions au départ avec une autre communauté qui ne nous convenait vraiment pas. Nous sommes ravis d'être à l'Agglomération d'Évreux.

Voilà pour ce qui est des présentations.

Je vais faire l'appel des délégués.

[M. HÉROUARD procède à l'appel des délégués communautaires.]

Il faut que nous nommions un secrétaire de séance. Tout à l'heure, j'ai demandé amicalement à Sylvain BOREGGIO s'il voulait bien remplir cette fonction de secrétaire. Y a-t-il d'autres candidats ? Acceptons-nous M. BOREGGIO ? Y a-t-il des oppositions ? Y a-t-il des abstentions ? Tout le monde est-il pour ? Je vous remercie. Nous allons procéder à l'élection du Président de cette Agglomération. Y a-t-il des candidats ? Qu'ils se lèvent.

M. Sylvain BOREGGIO

Pourrais-je prendre la parole ?

M. Jean-Paul HÉROUARD

Oui.

M. Sylvain BOREGGIO

Bonsoir, mes chers collègues. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Sylvain BOREGGIO, maire de La Couture-Boussey et actuel premier Vice-président de l'Agglomération.

J'aimerais commencer par un tout petit point historique, un petit retour en arrière.

Il y a trois ans j'étais président de la Communauté de Communes de la Porte Normande (CCPN) lorsque nous avons fusionné avec le Grand Évreux Agglomération (GEA) pour donner naissance à Évreux Portes de Normandie (EPN). J'aimerais dire que, trois ans plus tard, je suis vraiment fier de cette réalisation, et fier pour plusieurs choses : fier du résultat que nous avons obtenu et surtout fier d'avoir travaillé pendant ces trois années auprès d'un président, M. Guy LEFRAND, que je connaissais en tant qu'homme depuis des années mais avec lequel je n'avais encore jamais collaboré.

J'ai pu trouver en lui des valeurs importantes, des valeurs que je défends également. La première, c'est celle qui consiste à se battre pour son territoire, pour que les gens qui y vivent s'y sentent bien. Le deuxième point est la défense des communes rurales, et sur ce point je pense qu'il a fait le travail qu'il fallait pendant ces années. J'en veux pour preuve tout d'abord tout ce qui a été réalisé au sein de cette Agglomération. Prenons l'exemple de la voirie : 10 M€ consacrés à ce budget, ce qui est énorme, et sans un centime à déboursier pour les communes. Je pense également à tous les services mis gracieusement à disposition de toutes nos communes tels que le service juridique et l'administration du droit des sols et, point important pour nos communes, aux fonds de concours à l'investissement. Je rappellerai qu'à l'époque du GEA, 1,6 M€ y était consacré et qu'aujourd'hui ce sont 2,4 M€, quasiment utilisés jusqu'au dernier centime, preuve que nous en avons besoin dans nos communes. Et tout dernièrement, face à la crise que nous vivions dans nos communes rurales, il y eut aussi des fonds de concours en fonctionnement. Pour cette Agglomération, avec à sa tête Guy LEFRAND, il était hors de question de laisser les communes rurales en difficulté.

C'est pour tout cela que je lui renouvellerai ma confiance sans hésiter.

Alors, mes chers collègues, je vous demanderai unanimement ce soir de redonner votre confiance à Guy LEFRAND pour qu'il soit président de cette Agglomération.

Je vous remercie.

M. Jean-Paul HÉROUARD

Je renouvelle ma demande de tout à l'heure. Y a-t-il un ou plusieurs candidats ?

[M. Guy LEFRAND se déclare candidat.]

Peut-il se lever ? Non, ça va, vous avez vu. Y en a-t-il d'autres ? Non. Nous allons donc procéder au vote.

M. Sylvain BOREGGIO

Pour ce premier tour, je vais appeler chaque électeur, commune par commune.

[M. BOREGGIO procède à l'appel nominal des délégués communautaires afin qu'ils déposent leur bulletin dans l'urne prévue à cet effet. Puis, M. HÉROUARD et M. BOREGGIO procèdent au décompte des bulletins.]

M. Jean-Paul HÉROUARD

Il peut venir un scrutateur indépendant. S'il veut se déplacer, je ne nomme personne. Ou alors je vais nommer au hasard. Je connais bien Joël CLOMENIL, qui m'a qualifié de « vieux », il va venir.

M. Sylvain BOREGGIO

Jean-Pierre PICHOS. Merci M. PICHOS.

[Joël CLOMENIL et Jean-Pierre PICHOS rejoignent la table du président de séance et du secrétaire pour procéder au dépouillement avec MM. BOREGGIO et HÉROUARD.]

M. Jean-Paul HÉROUARD

Il y a 20 bulletins blancs.

M. Sylvain BOREGGIO

Et donc, M. Guy LEFRAND obtient 111 voix.

[M. LEFRAND prend la présidence de séance.]

M. Sylvain BOREGGIO

Je suis allé un peu vite dans mes comptes, nous avons en fait 101 voix pour M. Guy LEFRAND.

M. Guy LEFRAND

Oui, cela me paraissait beaucoup.

C'est un peu impressionnant vu d'ici quand même.

Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires, Mesdames, Messieurs les maires, chers collègues, chers amis,

Nous sommes ici ce soir dans cette magnifique salle du Cadran, qui est notre salle de congrès à l'agglomération d'Évreux, et je remercie Jean-Pierre PAVON, le président du Tangram, et Madame la Directrice, de nous accueillir dans des conditions sanitaires qui nous permettent de respecter les normes en vigueur.

Je mesure ce soir, et encore plus dans cette enceinte, l'honneur que vous m'avez fait en me choisissant parmi mes pairs, parmi vous-mêmes, pour la lourde tâche qui nous incombe. C'est ensemble que nous allons devoir la mener pendant six années, voire cinq années et demie si les élections ont lieu en mars 2026.

En plus d'être conseillers communautaires, vous êtes pour beaucoup, pour la plupart, conseillers municipaux ou maires. Alors, permettez-moi d'abord de vous féliciter, mes chers collègues – vous m'entendrez souvent utiliser ce terme de « collègue » pendant ces longues années. Être maire, être conseiller municipal, c'est exercer – je persiste à le penser – le plus beau des métiers ; c'est le mandat de la proximité ; c'est le mandat du contact ; c'est le mandat de l'action concrète, sur le terrain. C'est une responsabilité lourde, vous le savez, les unes, les uns et les autres, mais c'est aussi une responsabilité exaltante.

Le territoire d'Évreux Portes de Normandie a plus que jamais besoin de ses communes et de ses 74 maires, qui sont les agents de proximité les plus en lien avec la population.

L'Agglomération d'Évreux Portes de Normandie est d'abord un service public universel qui n'a jamais été autant sollicité qu'en cette période de crise sanitaire.

Ensemble, nous devons travailler, construire, faire ; c'est la qualité des maires de la France.

Votre réussite à cette élection marque l'aboutissement d'une vraie proximité avec vos concitoyens. C'est cette proximité, mes chers collègues, qui vous permet de connaître si bien aujourd'hui les habitants et leurs attentes sur notre territoire – et elles sont nombreuses.

C'est pour cela que nous avons souhaité faire – et nous allons continuer à faire – d'Évreux Portes Normandie un outil pour agir au plus proche des réalités du territoire, un outil qui nous permette de garder cette idée de proximité, de maillage territorial qui fait souvent défaut, dont les citoyens ont l'impression qu'il fait défaut.

C'est vrai que trop souvent notre Agglomération est une échelle mal comprise par nos concitoyens, crainte parfois, voire suspecte de dérives bureaucratiques pour bon nombre de citoyens du territoire. En matière de gouvernance, en matière de finances, en matière de répartition des compétences, de modes de gestion, nous devons, en permanence, rechercher le meilleur moyen pour rapprocher le citoyen de l'échelon intercommunal.

Sylvain BOREGGIO, que je remercie d'avoir accepté d'être secrétaire de séance et de m'avoir accompagné depuis plusieurs années déjà en tant que premier Vice-président de cette Agglomération, l'a dit : la configuration de notre Agglomération a beaucoup changé. Il nous a fallu tout reconstruire : nos compétences, qui ont fait l'objet de nombreux débats et le feront encore ; nos modes de fonctionnement ; notre relation avec les communes. La fusion des territoires de la CCPN et du GEA, puis l'arrivée de la CCRSE, puis l'arrivée de communes indépendantes comme Mouettes et Fontaine-sous-Jouy, je les ai toujours soutenues malgré de nombreuses réticences. Sylvain BOREGGIO peut en témoigner, nous avons ensemble développé cette Agglomération. Grâce à vous, nous sommes aujourd'hui 124 conseillers.

Aujourd'hui, permettez-moi de le dire avec un peu d'émotion, je suis fier de pouvoir dire que chaque commune au sein de notre Agglomération dispose des mêmes droits, des mêmes pouvoirs. C'est le cas notamment lors de la conférence des maires, où un maire égale une voix. Que votre commune comporte 90, 1 000 ou 50 000 habitants, chaque voix a la même valeur.

Je voulais remercier Sylvain BOREGGIO pour son travail en tant que premier Vice-président, et j'aurai l'occasion de vous proposer à nouveau sa candidature, pour les six années qui viennent, en tant que premier Vice-président de notre Agglomération.

Je voulais aussi remercier Bruno GROIZELEAU, qui a été au début de notre mandature le premier Vice-président, qui a accepté ensuite d'être le deuxième et qui est toujours resté notre ministre des finances. Je sais que, toutes et tous, vous avez confiance en lui.

Je voulais remercier l'ensemble des vice-présidents qui m'ont accompagné et ceux qui m'accompagneront de nouveau.

Pendant ces six dernières années, avec ce Bureau communautaire, avec vous, avec votre soutien constant, mes chers collègues, nous avons voulu garantir des services publics locaux de qualité pour nos habitants et pour nos entreprises. Nous avons voulu travailler pour faire de notre Agglomération une plateforme de services aux communes, une gestion pragmatique qui allait à l'essentiel. Nous avons voulu renforcer l'attractivité de notre territoire, faire rayonner notre belle agglomération qui porte si bien son nom de « Portes de Normandie ».

Le fait intercommunal est aujourd'hui incontournable, sur tout le territoire, avec la reconnaissance des EPCI comme échelons les plus compétents et les plus pertinents sur les politiques publiques structurantes (développement économique, logement, transport, politique de la ville, etc.). L'intercommunalité a permis de répondre à la diversité des besoins des territoires. Il s'agissait d'un « machin » qu'on nous brandissait au départ sans plus d'explications. Aujourd'hui, c'est devenu un

outil démocratique qui permet des prises de décision collectives pour nos habitants et pour nos territoires.

Je souhaite, mes chers amis, que le mandat qui s'ouvre aujourd'hui soit celui des grands projets, de l'accompagnement des citoyens dans la proximité et de la gouvernance apaisée. Nous avons un cap, un plan concret pour atteindre nos objectifs, c'est pourquoi je vous proposerai, dans quelques instants, des vice-présidents pour m'accompagner. Je sais qu'ils auront votre confiance. Nous maintiendrons les outils créés qui soutiennent les communes : les fonds de concours d'investissement et de fonctionnement, indispensables aujourd'hui à la survie de nos communes, les services d'aide, la mutualisation de nos ressources comme la centrale d'achat, dont vous avez pu mesurer l'efficacité au moment de la crise du Covid et qui s'est révélée vraiment être un outil indispensable, avec l'ensemble des agents des services d'Évreux Portes de Normandie, que je tiens à remercier tout particulièrement ce soir pour leur exemplarité dans la crise sanitaire que nous avons traversée mais aussi pour la gestion au quotidien. J'ai rencontré beaucoup d'entre vous ces derniers jours et tous, à l'unanimité, vous m'avez vanté les capacités et les qualités de travail des agents de notre Agglomération. C'était le plus beau des compliments que vous puissiez nous faire parce que cela prouve que le travail a été mené. Bien sûr qu'il y a une gouvernance, bien sûr qu'il y a des élus, mais derrière il y a des équipes sérieuses, compétentes, motivées qui aiment le service public et qui répondent à vos attentes.

En échangeant avec nombre d'entre vous, j'ai développé plusieurs engagements prioritaires pour ce mandat. D'abord, peut-être, faire savoir davantage ce qu'est l'action des intercommunalités. Nous devons améliorer nos outils de relation avec les habitants. Il faut également nous atteler à ce que les communes les plus modestes ou les plus éloignées des centres urbains trouvent dans notre intercommunalité des espaces de facilitation. Alors, je vous proposerai de poursuivre le développement de la centrale d'achat, en permettant notamment aux entreprises locales de l'intégrer plus facilement. Il faut que les entreprises locales de notre territoire aient un vivier de 74 communes qui puissent leur servir de clients. Nous devons poursuivre la mutualisation des services, des aides juridiques ainsi que fluidifier encore les échanges avec les services d'Évreux Portes de Normandie.

Je forme surtout avec vous ce soir, mes chers collègues, le vœu que notre assemblée reste une assemblée de débats communautaires dans laquelle nous échangeons nos points de vue, qui divergeront parfois – et heureusement, c'est l'intérêt du processus démocratique – et je rappellerai à certaines et à certains qu'en m'élisant à la présidence de la communauté d'Agglomération Évreux Portes de Normandie, vous n'avez pas fait de moi le maire d'Évreux, comme vous n'êtes pas ici ce soir les maires de vos communes ; ici, nous sommes des conseillers communautaires, des conseillers qui doivent œuvrer pour l'intérêt général du territoire, pour son développement. Alors, je ne souhaite pas – et je sais que l'extrême majorité d'entre vous ne le souhaitent pas – que cette assemblée devienne une prolongation des débats municipaux internes à chaque commune. Vous l'avez, mes chers collègues, souvent reproché à certaines et à certains. Les oppositions des différentes communes ont toute leur place parmi nous et nous sommes heureux de les accueillir, mais le Conseil municipal est fait pour s'opposer politiquement alors que le Conseil communautaire est fait pour travailler collectivement.

Pour terminer, je souhaiterais revenir sur le défi majeur que va représenter la crise sanitaire. Dès la rentrée de septembre, nous aurons à faire face ensemble, collectivement, à une crise économique, à une crise sociale, à une crise peut-être encore sanitaire. Alors, nous devons lutter contre le chômage ici, ensemble, parce qu'en améliorant l'attractivité de notre territoire, en poussant le développement économique, nous réussirons à améliorer la vie de nos habitants. Nous devons aussi beaucoup travailler sur les mobilités : améliorer encore les transports urbains par l'optimisation du réseau mais aussi développer les mobilités douces et surtout travailler sur l'ensemble du territoire, en particulier sur les zones rurales pour améliorer les mobilités, notamment pour celles et ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion individuel. Enfin, je souhaiterais que nous puissions poursuivre les grands projets d'aménagement.

Mes chers collègues, en vous remerciant encore une fois et en étant très sensible à l'honneur que vous me faites mais surtout au devoir que vous nous imposez d'être exemplaires en permanence, je vous répéterai ici une dernière fois, nous ne faisons pas de promesses aux citoyens, nous tenons des engagements.

Je nous souhaite une mandature active, pleine de projets, au service de l'intérêt général et du développement de notre territoire, et je vous remercie encore une fois de la confiance que vous m'avez faite ce soir.

[L'assemblée applaudit.]

Le Conseil communautaire :

☞ **PROCÈDE** à l'élection du Président d'Évreux Portes de Normandie ; MM Joël CLOMENIL et Jean-Pierre PICHOS font fonction de scrutateurs, et ce, pour tous les scrutins de la séance.

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	124
Nombre de bulletins blancs	21
Nombre de suffrages déclarés nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	102
Majorité absolue	52

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
Guy LEFRAND	101	Cent un
Sylvain BOREGGIO	1	Un

Monsieur Guy LEFRAND a été proclamé Président et immédiatement installé.

2. Composition du Bureau communautaire - Fixation du nombre de Vice-présidents et des "autres membres du Bureau"

M. Guy LEFRAND

La délibération suivante après l'élection du Président appelle la composition du Bureau communautaire, avec la fixation du nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau comme on les appelle classiquement.

C'est l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet au Conseil communautaire de fixer le nombre de vice-présidents, sans que ce nombre puisse excéder 15, et de fixer le nombre de conseillers communautaires membres du Bureau.

Je vous propose de garder à 15 le nombre de vice-présidents pour notre Agglomération – vous avez vu qu'il y a suffisamment de travail pour que chacune et chacun de ces vice-présidents soit particulièrement occupé – et à 8 le nombre de conseillers communautaires qui deviendront membres du Bureau en recevant une délégation de fonction. Toutefois, je ne vous proposerai aujourd'hui de n'en élire que 4 ; nous reviendrons lors d'un prochain conseil communautaire pour en élire d'autres, de manière à ce que nous ayons une équipe totalement efficace.

Qui est contre ? Je ne vois pas de votes contre. Qui s'abstient ? Levez bien la main pour les abstentions. Décidez-vous. Neuf ou dix ? C'est l'opposition d'Évreux globalement.

Je vous remercie, il en sera donc ainsi.

Le Conseil communautaire :

☞ **FIXE (moins 10 abstentions) à 15 le nombre de Vice-présidents d'Évreux Portes de Normandie et à 8 le nombre de conseillers communautaires membres du Bureau.**

3. Bureau communautaire - Élection des Vice-présidents et des conseillers communautaires membres du Bureau

M. Guy LEFRAND

La délibération suivante, mes chers collègues, qui est la plus longue de notre soirée appelle l'élection des vice-présidents et des conseillers communautaires membres du Bureau.

Je vous rappelle que l'élection des vice-présidents et conseillers communautaires membres du Bureau a lieu par scrutins successifs et individuels, dans les mêmes conditions que l'élection du Président que vous venez de vivre, c'est-à-dire au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous propose donc d'élire ce soir quinze vice-présidents et quatre conseillers communautaires membres du Bureau.

Nous allons procéder à l'élection du premier Vice-président de l'Agglomération Évreux Portes de Normandie.

Comme je vous le disais à l'instant, je vais avoir l'honneur de vous proposer une équipe dont certains membres ont déjà travaillé avec moi et dont d'autres, pour lesquels j'ai une totale confiance, travailleront avec moi.

Au poste de premier Vice-président, j'ai l'honneur de vous proposer la candidature de Sylvain BOREGGIO, maire de La Couture-Boussey, ancien premier Vice-président de l'Agglomération Évreux Portes de Normandie et ancien Président de la Communauté de Communes de la Porte

Normande, qui a fait un énorme travail à mes côtés et qui a été toujours présent pour nous accompagner.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Je n'en vois pas, nous allons donc pouvoir procéder au vote.

Dans la mesure où il n'y a qu'un candidat, je vais vous proposer de remplir directement l'urne, les uns à la suite des autres, sans que nous donnions les noms au fur et à mesure, en commençant par la commune d'Acon.

Vous êtes deux, donc séparez-vous la salle en deux, Mme MOUSSEL.

Vous avez le choix entre Bruno GROIZELEAU, blanc, abstention ou refus de vote. Sylvain BOREGGIO, pardon, cela commence bien.

M. Sylvain BOREGGIO

Bravo M. GROIZELEAU.

M. Guy LEFRAND

J'ai tenté, M. GROIZELEAU, vous avez vu.

Pour ceux qui hésitent, BOREGGIO s'écrit avec un « r » et deux « g ».

N'oubliez pas de voter deux fois si vous avez un pouvoir.

[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle.]

M. Sylvain BOREGGIO

Je vais redemander l'aide des assesseurs, s'ils veulent bien venir nous aider à dépouiller.

[M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement.]

M. Guy LEFRAND

Ont donc obtenu : bulletins blancs : 24

Sylvain BOREGGIO : 100 voix - c'est juste une de moins que moi, c'est bien.

M. Sylvain BOREGGIO est donc élu premier Vice-président de notre Agglomération.

Merci beaucoup. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Sylvain BOREGGIO

Merci.

M. Guy LEFRAND

Nous allons maintenant procéder à l'élection du deuxième Vice-président de notre Agglomération.

Au poste de deuxième Vice-président, afin de compléter notre équipe communautaire, j'ai l'honneur de vous présenter la candidature de Bruno GROIZELEAU. Vous le connaissez, c'est un ancien du Crédit agricole, mais surtout l'ancien maire de Saint Sébastien-de-Morsent et un homme très combattif en matière de finances et de budgets. Je sais que vous lui avez toutes et tous fait confiance sous la mandature précédente. C'était important, nous avons fait le choix initialement, en 2014, d'avoir un vice-président en charge des finances et du budget qui ne soit pas d'Évreux, de manière à bien équilibrer les relations entre Évreux et les communes de la rurbanité et de la ruralité. J'ai donc l'honneur de vous proposer que Bruno GROIZELEAU, même s'il n'est pas maire, et en accord avec Mme le Maire de Saint Sébastien-de-Morsent – que je remercie – puisse demeurer deuxième Vice-président. Même si nous ne votons pas pour les délégations, il aura vocation à s'occuper des finances et du budget, des marchés publics, des fonds de concours et de la centrale d'achat.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Je ne vous l'ai pas dit tout à l'heure, le premier Vice-président aura la charge de l'ensemble des délégations en mon absence et sera en particulier chargé des grands projets et des grands équipements.

Nous allons donc pouvoir commencer le vote pour l'élection du deuxième Vice-président avec une candidature, celle de M. GROIZELEAU. Pour celles et ceux qui hésiteraient, GROIZELEAU s'écrit « g-r-o-i-z-e-l-e-a-u », mais nous acceptons les erreurs d'orthographe.

[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle.] Je vous rappelle, mes chers collègues, qu'à l'issue de nos travaux, pour vous remercier de votre patience, un petit cocktail dinatoire vous sera proposé, parce que vous le valez bien.

[M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement.]

M. Sylvain BOREGGIO

124.

M. Guy LEFRAND

124 bulletins. 20 bulletins blancs. 1 bulletin nul. 103 voix pour Bruno GROIZELEAU.

Bravo M. GROIZELEAU. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Je vais donc vous proposer, mes chers collègues, l'élection du troisième Vice-président de l'Agglomération Évreux Portes de Normandie.

J'ai le plaisir et l'honneur de vous proposer la candidature de Xavier HUBERT.

Vous le connaissez, il était déjà vice-président de notre Agglomération. C'est un homme multitâches, multi-talents. Il est président du Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz de l'Eure (SIEGE), président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Eure (CAUE27) et il est élu du Département. J'ai donc l'honneur de vous le proposer comme troisième Vice-président. Vous le connaissez, il a travaillé avec vous sur le SCOT, sur le PLUi. Il est infatigable sur le nombre de réunions. Il serait chargé, si vous l'éliez, de l'aménagement du territoire, du climat et de l'énergie.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Je n'en vois pas, nous allons donc pouvoir procéder au vote.

Ensuite, pour accélérer un peu les choses, si vous êtes d'accord, mes chers collègues, sans opposition de votre part, je vous proposerai que nous procédions à un vote pendant que nous dépouillons. Ainsi nous gagnerons un tour. *[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle.]*

M. Guy LEFRAND

Pendant que nous allons procéder au dépouillement du troisième Vice-président, je vais vous proposer la candidature pour le poste de quatrième Vice-président de Stéphanie AUGER. Vous la connaissez, elle se démène sans compter sur l'attractivité économique et le commerce. Je serais donc heureux de la voir reconduite dans notre équipe. Si elle était élue, elle pourrait être chargée de l'attractivité économique, du commerce, de l'agriculture, des relations avec les entreprises.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Je n'en vois pas. Je vous rappelle, comme il y a plusieurs Mme AUGER/OGER élues, que le nom de notre madame AUGER s'écrit « a-u-g-e-r ». Nous allons donc pouvoir commencer le vote.

[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du troisième Vice-président.]

M. Sylvain BOREGGIO

123.

M. Guy LEFRAND

Il y a donc 123 bulletins de vote. Allons-y. Pendant que vous votez pour le quatrième Vice-président, nous dépouillons pour le troisième.

Résultats : 14 blancs, 109 voix pour Xavier HUBERT. M. HUBERT est élu troisième Vice-président. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Pendant que nous allons dépouiller les résultats du vote pour le quatrième Vice-président de l'Agglomération, je vous propose d'élire maintenant le cinquième Vice-président.

M. Sylvain BOREGGIO

Nous n'avons pas voté.

M. Guy LEFRAND

Oui, pardon. Nous n'avons pas voté pour le quatrième.

Nous allons donc maintenant procéder au vote du cinquième Vice-président.

Pour le poste de cinquième Vice-président, pour compléter notre équipe, j'ai l'honneur de vous proposer la candidature de Driss ETTAZAOUI. Vous le connaissez, il est très présent sur le terrain, il est passionné par la politique de la ville. S'il était élu, il s'occuperait de la politique de la ville et du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Je n'en vois pas, nous allons pouvoir procéder au vote du cinquième Vice-président pendant que nous dépouillons le quatrième. Pour ceux qui hésitent, ETTAZAOUI s'écrit avec deux « t » et un seul « z ». *[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du quatrième Vice-président.]*

M. Guy LEFRAND

123 bulletins.

M. Sylvain BOREGGIO

99 voix.

M. Guy LEFRAND

23 blancs, 1 nul, Mme AUGER est donc élue avec 99 voix. Bravo Mme AUGER. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Pour l'élection du cinquième Vice-président, la table des scrutateurs n'a pas voté.

Messieurs, si vous voulez voter.

Je vous remercie.

Pendant que nous allons procéder au dépouillement des résultats pour le poste de cinquième Vice-président, j'ai l'honneur de vous proposer, au poste de sixième Vice-président de notre Agglomération, la candidature de M. Daniel DOUARD. Vous le connaissez, il était vice-président en charge des mobilités et des transports. Si vous décidez de le réélire, il pourrait être de nouveau chargé de cette compétence. Daniel DOUARD a choisi de ne plus être maire, mais, en accord avec son Conseil municipal, il continuera de siéger à l'Agglomération d'Évreux et de poursuivre son travail parmi nous si vous le souhaitez, si vous l'élevez.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Je n'en vois pas, je vais donc lancer le vote pour le poste de sixième Vice-président, avec la candidature de Daniel DOUARD.

[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOIS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du cinquième Vice-président.]

M. Guy LEFRAND

124 votants pour l'élection du cinquième Vice-président. Ont obtenu pour le poste de cinquième Vice-président : M. ETTAZAOUI, 92 voix ; blancs : 23 ; nuls : 9.

M. ETTAZAOUI est élu cinquième Vice-président. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Les scrutateurs ont voté pour le poste de sixième Vice-président.

Nous allons donc procéder au dépouillement pour le poste de sixième Vice-président.

Mes chers collègues, nous allons maintenant procéder à l'élection du septième Vice-président.

J'ai l'honneur de vous présenter, pour ce poste de septième Vice-président, la candidature de Guy DOSSANG. Vous le connaissez bien, c'est un vice-président sortant, maire d'Angerville, compagnon de la première heure. Y a-t-il d'autres candidatures ?

Je n'en vois pas, je vais donc lancer le vote pour l'élection du septième Vice-président, avec la candidature de M. Guy DOSSANG. *[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOIS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du sixième Vice-président.]*

M. Sylvain BOREGGIO

124.

M. Guy LEFRAND

124 bulletins pour l'élection du sixième Vice-président. Nous avons donc : 1 voix pour M. ETTAZAOUI.

M. Sylvain BOREGGIO

Nous sommes d'accord.

M. Guy LEFRAND

Ont obtenu pour le poste de sixième Vice-président : Daniel DOUARD, 90 voix ; bulletins blancs : 31 ; bulletins nuls : 2 ; M. ETTAZAOUI : 1 voix. M. Daniel DOUARD est donc élu sixième Vice-président. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Veillez faire voter les scrutateurs, s'il vous plaît, pour le poste de septième Vice-président.

Mes chers collègues, j'ai l'honneur de vous proposer, pour l'élection du huitième Vice-président de l'Agglomération d'Évreux Portes de Normandie, la candidature d'un nouveau/ancien ou ancien/nouveau, en l'occurrence Alain NOGARÈDE, qui est un homme que vous connaissez les uns et les autres. Il fait toujours passer l'intérêt communautaire avant les intérêts propres ou les intérêts partisans. Je serais heureux que vous l'acceptiez comme huitième Vice-président. Il pourrait être chargé de l'eau et l'assainissement et du garage. Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas, je vais donc procéder au vote. Pour ceux qui hésitent, le nom de M. NOGARÈDE s'écrit « n-o-g-a-r-e-d-e ». *[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOIS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du septième Vice-président.]*

M. Sylvain BOREGGIO

123 bulletins.

M. Guy LEFRAND

Je ne vous ai pas indiqué les compétences qui pourraient être attribuées au septième Vice-président. Ce serait celles de la voirie, du stationnement et de la conduite d'opérations.

Ont obtenu pour le poste de septième Vice-président : M. Guy DOSSANG, 88 voix ; blancs, 32 ; nuls, 2 ; M. NOGARÈDE, 1 voix. M. DOSSANG est donc élu septième Vice-président. [L'assemblée applaudit.]

M. Guy LEFRAND

Nous avons voté à la table pour le huitième Vice-président.

Mes chers collègues, je vais donc vous proposer maintenant l'élection du neuvième Vice-président de notre Agglomération. En l'espèce, j'ai l'honneur de vous proposer la candidature de Mme Rosine COULONG, maire de Croth, qui était déjà vice-présidente de notre Agglomération et qui était chargée de la propreté, de la collecte et du traitement des déchets. Elle pourrait être chargée de nouveau de ces délégations. Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas, je vais donc mettre au vote la candidature de Mme Rosine COULONG. [Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du huitième Vice-président.]

M. Guy LEFRAND

124 bulletins. Nous allons procéder au dépouillement des résultats de l'élection du huitième Vice-président. Au poste de huitième Vice-président, M. NOGARÈDE est donc élu avec 91 voix ; blancs, 23 ; nuls : 10. Bravo M. NOGARÈDE. [L'assemblée applaudit.]

M. Guy LEFRAND

Les scrutateurs vont voter, s'il vous plaît.

Nous allons donc procéder au dépouillement pour le poste de neuvième Vice-président. Pendant ce temps, mes chers collègues, mes chers amis, j'ai l'honneur de vous présenter, pour le poste de dixième Vice-président, la candidature de M. Franck BERNARD.

Franck BERNARD est le maire de Saint-André-de-l'Eure qui, comme vous le savez, est le pôle secondaire de l'agglomération, un pôle majeur du sud de l'Eure, et il a accepté de rejoindre notre équipe, ce dont je le remercie chaleureusement.

Si vous souhaitez l'élire, il pourrait être chargé de l'équilibre territorial et social de l'habitat.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas. Je vous remercie, nous allons pouvoir procéder à l'élection de M. Franck BERNARD au poste de dixième Vice-président. [Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement pour l'élection du neuvième Vice-président.]

M. Guy LEFRAND

124 votants. Allons-y pour l'élection de la neuvième Vice-présidente. Mme Rosine COULONG est élue neuvième Vice-présidente avec 87 voix, 31 blancs, 6 nuls. [L'assemblée applaudit.]

M. Guy LEFRAND

Les scrutateurs doivent voter pour l'élection du dixième Vice-président.

Heureusement que nous ne faisons pas cela trop souvent !

Mes chers collègues, je vais avoir l'honneur de vous proposer la candidature de M. Mohamed DERRAR au poste de onzième Vice-président.

Mohamed DERRAR est un vice-président sortant qui lui aussi travaille depuis le début sur l'emploi et la cohésion sociale. Il est conseiller municipal d'Évreux, et je suis heureux et fier de vous présenter sa candidature. Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas, je vais donc lancer le vote pour l'élection du onzième Vice-président, avec la candidature de M. DERRAR, qui s'écrit « d-e-r-r-a-r ». [Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du dixième Vice-président.]

M. Guy LEFRAND

123 votants pour l'élection du dixième Vice-président. M. Franck BERNARD est élu dixième Vice-président avec 100 voix, 21 blancs et 2 nuls. Bravo Franck BERNARD. [L'assemblée applaudit.]

M. Guy LEFRAND

Si les scrutateurs veulent bien voter, merci.

Nous allons donc maintenant procéder au dépouillement pour le onzième Vice-président et je vais vous proposer, mes chers collègues, l'élection du douzième Vice-président. Je vous propose, pour compléter notre équipe déjà bien étoffée, M. Claude ROYOUX, maire de Marcilly-sur-Eure et actuel vice-président de notre Agglomération. Si vous choisissez de l'élire, il sera chargé notamment de la petite enfance.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas, je vais donc lancer l'élection du douzième Vice-président. [Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du onzième Vice-président.]

M. Guy LEFRAND

123 votants pour l'élection du onzième Vice-président. Le résultat est le suivant : M. Mohamed DERRAR a obtenu 94 voix ; blancs, 24 ; nuls : 4 ; Abdé ZAYANI, 1. M. DERRAR est élu onzième Vice-président. Félicitations. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Il faut que les scrutateurs votent.

Mes chers collègues, je vais vous proposer maintenant de participer à l'élection du treizième Vice-président de notre Agglomération. En l'occurrence, j'ai l'honneur de vous proposer la candidature de M. Arnaud MABIRE. Vous le connaissez, il était déjà vice-président, il pourrait garder les mêmes délégations, en l'occurrence le développement des usages numériques, l'enseignement supérieur et la recherche, où il excelle. Il est en train de concrétiser l'arrivée d'une faculté dentaire à Évreux. M. MABIRE n'est pas maire, mais M. le Maire de Normanville a accepté de lui céder sa place. Nous sommes donc heureux de vous proposer sa candidature.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas, nous allons donc pouvoir procéder au vote pour l'élection du treizième Vice-président. *[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOIS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du douzième Vice-président.]*

M. Guy LEFRAND

123 votants pour l'élection du douzième Vice-président. Pour l'élection du douzième Vice-président, M. Claude ROYOUX obtient 87 voix ; 28 blancs ; 7 nuls ; 1 voix pour M. CRÉTOT. M. ROYOUX est élu douzième Vice-président. Bravo. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Mes chers collègues, pendant que nous procédons au dépouillement pour le poste de treizième Vice-président, j'ai l'honneur de vous proposer la candidature de M. Rémi PRIEZ comme quatorzième Vice-président. M. PRIEZ est maire de Boncourt et était déjà vice-président de notre Agglomération. Il pourrait être en charge du tourisme et des grands événements.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas, je vais donc procéder au vote pour l'élection du quatorzième Vice-président. *[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOIS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du treizième Vice-président.]*

M. Guy LEFRAND

123 votants pour l'élection du treizième Vice-président. Pour l'élection du treizième Vice-président, les résultats sont : 102 voix pour M. MABIRE ; 20 bulletins blancs et 1 bulletin nul. M. MABIRE est élu treizième Vice-président. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Mes chers collègues, je vous propose, pendant que nous procédons au dépouillement du vote du quatorzième Vice-président, de procéder à l'élection du quinzième Vice-président.

Je vous propose à ce poste de Vice-président un nouveau, mais qui est chez nous depuis deux ans. Il est dans le sud de notre agglomération, dans l'ancienne Communauté de Communes Rurales du Sud de l'Eure. Il s'agit de Christophe ALORY, maire de Moisville. C'est un homme très actif sur le territoire. Je vous propose donc sa candidature au poste de quinzième Vice-président, il pourrait être chargé du grand cycle de l'eau, de la biodiversité, des bassins d'alimentation des captages et des espaces verts appartenant à Évreux Portes de Normandie.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas, nous allons donc pouvoir procéder au vote du quinzième Vice-président. Pardon, le nom de M. Christophe ALORY s'écrit « a-l-o-r-y ». Merci.

Nous en sommes au quinzième, ça avance, il ne restera plus que quatre conseillers à désigner.

[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOIS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du quatorzième Vice-président.]

M. Guy LEFRAND

120 votants pour l'élection du quatorzième Vice-président. Pour l'élection du quatorzième Vice-président, M. Rémi PRIEZ est élu avec 87 voix, 29 blancs et 4 nuls. Bravo M. PRIEZ. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Nous allons procéder à l'élection du quinzième Vice-président avec la candidature de Christophe ALORY. Mes chers collègues, je vous propose maintenant de passer à l'élection des conseillers communautaires délégués, qui doivent être élus indépendamment, un par un, et à bulletin secret.

Comme premier conseiller communautaire délégué, je vous propose la candidature de M. Nicolas GAVARD-GONGALLUD, que beaucoup d'entre vous connaissent, bien évidemment.

Il était déjà conseiller communautaire délégué. Il serait chargé de la sécurité des zones communautaires, de l'accueil des Gens du Voyage et du travail sur la fourrière animale.

[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOIS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du quinzième Vice-président.]

M. Sylvain BOREGGIO

123 votants.

M. Guy LEFRAND

Au poste de quinzième Vice-président, M. Christophe ALORY est élu avec 94 voix, 26 blancs et 3 bulletins nuls. Félicitations M. ALORY. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Nous allons donc pouvoir passer maintenant au dépouillement pour le premier conseiller communautaire délégué. Il n'y a pas de rang, de prééminence.

Je vous propose, pendant le dépouillement, l'élection d'un deuxième conseiller communautaire délégué en la personne de M. Patrick PIÉRÈS, qui serait chargé des commissions de sécurité.

M. PIÉRÈS est ingénieur en hygiène et sécurité, depuis peu à la retraite. C'est quelqu'un qui nous est très précieux puisqu'il assure toutes les visites de sécurité de tous les bâtiments, ce que personne ne veut jamais faire et, en plus, il le fait avec compétence, sourire et efficacité.

Le nom de M. PIÉRÈS s'écrit « p-i-e-r-e-s ».

[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOIS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du premier conseiller communautaire délégué.]

M. Guy LEFRAND

123 votants pour l'élection du premier conseiller communautaire délégué.

Nicolas GAVARD-GONGALLUD est élu conseiller communautaire délégué avec 99 voix contre 23 votes blancs et 1 vote nul. Bravo M. GAVARD-GONGALLUD. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Pendant que nous procédons au dépouillement, je vous propose l'élection d'une conseillère communautaire déléguée, en l'occurrence Mme Francine MARAGLIANO, qui est adjointe à la Ville d'Évreux et qui est aujourd'hui conseillère communautaire déléguée à l'accessibilité et au handicap. Je vous propose qu'elle soit réélue et qu'elle garde cette même délégation.

Le vote est ouvert pour Francine MARAGLIANO, « m-a-r-a-g-l-i-a-n-o ».

[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOIS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du deuxième conseiller communautaire délégué.]

M. Guy LEFRAND

120 votants. Il y a de la fatigue dans l'air. M. PIÉRÈS est élu avec 98 voix, contre 22 bulletins blancs. Bravo M. PIÉRÈS. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Je vous propose le dernier vote à bulletin secret pour l'instant, sauf si l'un ou l'une d'entre vous demande d'autres votes à bulletin secret dans la soirée, ce qui est toujours possible mais assez rare. Je vous propose l'élection d'un dernier conseiller communautaire délégué. Vous avez voté huit postes, il en restera quatre possibles, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

Je vous propose l'élection de M. Raphaël NORBLIN, maire de Fontaine-sous-Jouy, qui a rejoint EPN il y a deux ans maintenant. Il travaille beaucoup sur les sujets de mobilité, il pourrait être chargé des travaux sur la mobilité en zones rurales.

Le nom de M. Raphaël NORBLIN s'écrit « n-o-r-b-l-i-n ». C'est le dernier de la série, courage !

[Les conseillers communautaires déposent leur bulletin de vote dans l'urne qui circule dans la salle pendant que M. LEFRAND, M. BOREGGIO, M. PICHOIS et M. CLOMENIL procèdent au dépouillement des résultats de l'élection du troisième conseiller communautaire délégué.]

M. Guy LEFRAND

122 votants.

Mme Francine MARAGLIANO est élue conseillère communautaire déléguée avec 98 voix, 21 blancs et 3 nuls. Bravo Mme MARAGLIANO. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Encore un petit effort, ce n'est pas fini M. le 1^{er} Vice-président. 122 votants. Allez, c'est parti pour le dernier ; ensuite, on accélère. M. NORBLIN est élu conseiller communautaire délégué avec 91 voix, 30 blancs et 1 bulletin nul. Bravo M. NORBLIN. *[L'assemblée applaudit.]*

M. Guy LEFRAND

Messieurs les scrutateurs, nous vous libérons, sauf si quelqu'un demande un vote à bulletin secret par la suite. Merci beaucoup.

Mes chers collègues, ainsi qu'il en est prévu à l'article L1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales, je vais maintenant vous donner lecture de la Charte de l'élu local.

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Le Conseil communautaire :

☞ **PROCÈDE** à l'élection des Vice-présidents et des autres membres du Bureau

Les résultats des élections des Vice-présidents sont les suivants :

Élection du premier Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	124
Nombre de bulletins blancs	24
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	100
Majorité absolue	51

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Sylvain BOREGGIO	100	Cent

Sylvain BOREGGIO a été proclamé premier Vice-président et immédiatement installé.

Élection du deuxième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	124
Nombre de bulletins blancs	20
Nombre de suffrages déclarés nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	103
Majorité absolue	52

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Bruno GROIZELEAU	103	Cent trois

Bruno GROIZELEAU a été proclamé 2^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Élection du troisième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	123
Nombre de bulletins blancs	14
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	109
Majorité absolue	55

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Xavier HUBERT	109	Cent neuf

Xavier HUBERT a été proclamé 3^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Élection du quatrième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	123
---	-----

Nombre de bulletins blancs	23
Nombre de suffrages déclarés nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	99
Majorité absolue	50

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Stéphanie AUGER	99	Quatre-vingt-dix-neuf

Stéphanie AUGER a été proclamée 4^{ème} Vice-présidente et immédiatement installée.

Élection du cinquième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	124
Nombre de bulletins blancs	23
Nombre de suffrages déclarés nuls	9
Nombre de suffrages exprimés	92
Majorité absolue	47

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Driss ETTAZAOUI	92	Quatre-vingt-douze

Driss ETTAZAOUI a été proclamé 5^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Élection du sixième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	124
Nombre de bulletins blancs	31
Nombre de suffrages déclarés nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	91
Majorité absolue	46

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Daniel DOUARD	90	Quatre-vingt-dix
Driss ETTAZAOUI	1	Un

Daniel DOUARD a été proclamé 6^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Élection du septième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	123
Nombre de bulletins blancs	32
Nombre de suffrages déclarés nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Guy DOSSANG	88	Quatre-vingt-huit
Alain NOGARÈDE	1	Un

Guy DOSSANG a été proclamé 7^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Élection du huitième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	124
Nombre de bulletins blancs	23
Nombre de suffrages déclarés nuls	10
Nombre de suffrages exprimés	91
Majorité absolue	46

PRÉNOM ET NOM DES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
-------------------	-----------------------------	--

CANDIDATS		
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
<i>Alain NOGARÈDE</i>	91	Quatre-vingt-onze

Alain NOGARÈDE a été proclamé 8^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Élection du neuvième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	124
Nombre de bulletins blancs	31
Nombre de suffrages déclarés nuls	6
Nombre de suffrages exprimés	87
Majorité absolue	44

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
<i>Rosine COULONG</i>	87	Quatre-vingt-sept

Rosine COULONG a été proclamée 9^{ème} Vice-présidente et immédiatement installée.

Élection du dixième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	123
Nombre de bulletins blancs	21
Nombre de suffrages déclarés nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	100
Majorité absolue	51

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
<i>Franck BERNARD</i>	100	Cent

Franck BERNARD a été proclamé 10^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Élection du onzième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	123
Nombre de bulletins blancs	24
Nombre de suffrages déclarés nuls	4
Nombre de suffrages exprimés	95
Majorité absolue	48

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
<i>Mohamed DERRAR</i>	94	Quatre-vingt-quatorze
<i>Abdé ZAYANI</i>	1	Un

Mohamed DERRAR a été proclamé 11^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Élection du douzième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	123
Nombre de bulletins blancs	28
Nombre de suffrages déclarés nuls	7
Nombre de suffrages exprimés	88
Majorité absolue	45

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
<i>Claude ROYOUX</i>	87	Quatre-vingt -sept
<i>Didier CRETOT</i>	1	Un

Claude ROYOUX a été proclamé 12^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Élection du treizième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	123
Nombre de bulletins blancs	20
Nombre de suffrages déclarés nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	102
Majorité absolue	52

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
Arnaud MABIRE	102	Cent deux

Arnaud MABIRE a été proclamé 13^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Élection du quatorzième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	120
Nombre de bulletins blancs	29
Nombre de suffrages déclarés nuls	4
Nombre de suffrages exprimés	87
Majorité absolue	44

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
Rémi PRIEZ	87	Quatre-vingt-sept

Rémi PRIEZ a été proclamé 14^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Élection du quinzième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	123
Nombre de bulletins blancs	26
Nombre de suffrages déclarés nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	94
Majorité absolue	48

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
Christophe ALORY	94	Quatre-vingt-quatorze

Christophe ALORY a été proclamé 15^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

Élection du premier conseiller communautaire membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	123
Nombre de bulletins blancs	23
Nombre de suffrages déclarés nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	99
Majorité absolue	50

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
Nicolas GAVARD GONGALLUD	99	Quatre-vingt-dix-neuf

Nicolas GAVARD GONGALLUD a été proclamé 1^{er} conseiller communautaire membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du deuxième conseiller communautaire membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	120
Nombre de bulletins blancs	22
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	98
Majorité absolue	50

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
<i>Patrick PIERES</i>	98	Quatre-vingt-dix-huit

Patrick PIERES a été proclamé 2^{ème} conseiller communautaire membre du Bureau et immédiatement installé.

Élection du troisième conseiller communautaire membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	122
Nombre de bulletins blancs	21
Nombre de suffrages déclarés nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	98
Majorité absolue	50

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
<i>Francine MARAGLIANO</i>	98	Quatre-vingt-dix-huit

Francine MARAGLIANO a été proclamée 3^{ème} conseillère communautaire membre du Bureau et immédiatement installée.

Élection du quatrième conseiller communautaire membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées)	122
Nombre de bulletins blancs	30
Nombre de suffrages déclarés nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	91
Majorité absolue	46

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
<i>Raphael NORBLIN</i>	91	Quatre-vingt-onze

Raphael NORBLIN a été proclamé 4^{ème} conseiller communautaire membre du Bureau et immédiatement installé.

4. Attributions du Conseil communautaire - Délégation au Président

M. Guy LEFRAND

Mes chers collègues, la délibération suivante concerne les délégations au Président dans le cadre des attributions communautaires.

Vous le savez, il est habituel que le Conseil communautaire délègue au Président les délégations dont il disposait sous les mandats précédents. Concrètement, nous vous proposons de reprendre exactement les mêmes délégations existant auparavant.

Je vous propose de ne pas vous lire la liste que vous avez normalement lu et relu pour vérifier que cela vous allait parfaitement.

Je vais donc mettre au vote, sachant encore une fois qu'il s'agit exactement des mêmes délégations que précédemment ; rien n'a été modifié.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Deux abstentions. Je vous remercie.

Le Conseil communautaire,

☞ DÉLÈGUE (moins 2 abstentions) à Monsieur le Président d'Évreux Portes de Normandie, les attributions énoncées ci-après, ainsi, éventuellement, qu'aux Vice-présidents dans le cadre de l'article L2122-17 relatif à la suppléance :

- arrêter et modifier l'affectation des propriétés communautaires utilisées par les services publics communautaires et procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communautaires ;
- procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

- réaliser les lignes de trésorerie d'un montant maximum de 10 Millions d'euros ;
- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- prendre toute décision concernant l'attribution des marchés et accords-cadres dont l'attribution ne relève pas de la compétence de la Commission d'Appel d'Offres mais de l'assemblée délibérante, en application du code de la commande publique ;
- décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la communauté d'agglomération à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- exercer, au nom d'Évreux Portes de Normandie, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que l'EPCI en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code ;
- intenter au nom d'Évreux Portes de Normandie toutes les actions en justice ou défendre EPN dans les actions intentées contre elle et de transiger avec les tiers dans la limite de 5000 € ;
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires ;
- donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis d'Évreux Portes de Normandie préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- signer la convention prévue par l'avant-dernier alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté, signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code, dans sa rédaction antérieure à la loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014, précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux, et enfin signer les conventions à passer avec les communes membres d'EPN, pour le reversement, par celles-ci, de la participation pour voirie et réseaux perçue au titre des travaux relevant des compétences d'EPN ;
- exercer ou déléguer, en application de l'article L214-1-1, au nom d'Évreux Portes de Normandie le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme ;
- exercer ou déléguer le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme ;
- prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire d'EPN ;
- procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens communautaires ;
- ouvrir et organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L123-19 du Code de l'Environnement ;
- autoriser le renouvellement de l'adhésion aux associations dont EPN est membre ;
- saisir la Commission consultative des usagers des services publics locaux pour avis sur tout projet de délégation de service public, tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, tout projet de partenariat ou tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement ;
- solliciter toute demande de subvention auprès d'un organisme financeur, sauf exigence expresse des co-financeurs ;
- prendre toute décision relative à la mise en œuvre des procédures de remboursement des sommes prélevées par erreur lors d'opérations de facturation ;

- prendre toute décision pour accorder, sur justificatif, le remboursement des activités aquatiques et des entrées Piscines pour raison médicale, pour un déménagement hors territoire EPN ou pour décès d'un membre de sa famille ;
- prendre toute décision relative :
 - o aux opérations de dépôt-vente d'œuvres des Musées communautaires,
 - o aux opérations de dépôt-vente à passer avec la ville d'Évreux pour les publications des Archives municipales et les cartes postales de la Bibliothèque/médiathèque municipale,
 - o aux conventions à établir avec des Musées, institutions culturelles ou propriétaires d'œuvres pour formaliser les partenariats (œuvres en dépôt ou en prêt, location de dispositifs muséographiques, collaboration scientifique...),
 - o aux opérations de stockage/déstockage d'ouvrages et produits dérivés des Musées communautaires ;
- prendre toute décision relative au remboursement des cours non dispensés du fait de l'absence d'un professeur du Conservatoire à Rayonnement Départemental ;
- prendre toute décision relative au remboursement d'un usager des frais de déplacement de son véhicule, lorsque ce déplacement a été demandé par les services communautaires et que l'usager était régulièrement stationné ;
- Les délégations relatives à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, consenties en application du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement général des conseils municipaux.

et **HABILITE** Monsieur le Président à subdéléguer à un ou plusieurs de ses Vice-présidents et conseillers communautaires délégués membres du Bureau, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation.

5. Attributions du Conseil communautaire - Délégation au Bureau communautaire

M. Guy LEFRAND

La délibération suivante concerne les délégations au Bureau communautaire.

De la même manière, il est légal et habituel que le Conseil communautaire délègue certaines attributions au Bureau communautaire.

Je vous propose de reconduire exactement les mêmes délégations existant précédemment.

Vous avez évidemment toute la liste, dans le cadre de sujets avec des attributions directes, des attributions liées à l'urgence.

Encore une fois il s'agit de reprendre exactement les mêmes délégations, sachant que les délibérations prises en Bureau communautaire vous sont systématiquement transmises avant chaque Conseil communautaire.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Les mêmes. Je vous remercie.

Le Conseil communautaire,

☞ DÉLÈGUE (moins 2 abstentions) au Bureau communautaire les décisions précisément énumérées ci-après :

En matière d'Équilibre social de l'habitat :

- l'octroi des garanties d'emprunts aux organismes de logements sociaux lorsque les dossiers ont déjà fait l'objet d'octroi de subventions par le Conseil communautaire
- l'octroi aux particuliers, de primes et subventions sur travaux d'amélioration ou d'adaptation de l'habitat ou de rénovation énergétique, en complément des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) ou de l'Etat, après délibération de principe du Conseil communautaire

En matière de Marchés publics :

- les autorisations de négocier les accords transactionnels quels que soient les montants
- la conclusion des protocoles d'accord transactionnels dont l'enjeu financier est inférieur à 50 000 €,
- la constitution de groupements de commandes et la participation d'EPN à des groupements de commande ;

En matière d'assurances :

- les décisions d'indemnisation des victimes lorsqu'elles ne sont pas prises en charge par l'assureur d'EPN ;

En matière de gestion des ressources humaines :

- toutes les décisions en matière de Gestion des Ressources Humaines, hormis le tableau des effectifs et le régime indemnitaire qui demeurent de la compétence du Conseil communautaire ;

En matière de gestion foncière :

- les décisions modificatives d'actes de cession délibérés par le Conseil lorsque les modifications portent sur la raison sociale de l'acquéreur ou sur les modalités de paiement ;

En matière d'aménagement :

- les conventions à passer avec les concessionnaires (ex : ERDF, GRDF, Orange...) ;

En matière économique :

- l'attribution des subventions accordées aux commerçants dans le cadre du dispositif FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) ;

Divers :

- la fixation des tarifs des divers produits mis en vente dans les équipements et/ou services communautaires ainsi que lors de manifestations communautaires

et **DÉLÈGUE** au Bureau Communautaire, **toute décision à prendre en urgence** (décision qui ne peut attendre la prochaine réunion inscrite au planning du Conseil communautaire), quel que soit le domaine de compétence, à l'exception des domaines ci-dessous exclus par l'article L5211 – 10 du Code général des collectivités territoriales :

1° du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances

2° de l'approbation du compte administratif ;

3° des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;

4° des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;

5° de l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;

6° de la délégation de la gestion d'un service public ;

7° des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

6. Syndicat mixte Évreux Portes de Normandie (EPN) | Communauté de communes du Pays de Conches (CCPC) - Désignation des représentants d'EPN (15 représentants)

M. Guy LEFRAND

Nous allons maintenant désigner différents représentants d'Évreux Portes de Normandie dans les syndicats mixtes. La désignation des délégués dans les syndicats mixtes est possible à main levée, si le Conseil, à l'unanimité, est d'accord. Je vais donc vous poser la question rituelle – et bon courage à celui qui dira non, surtout par rapport à ses collègues : y a-t-il des personnes qui demandent un vote à bulletin secret pour la désignation des représentants d'Évreux Portes de Normandie dans les syndicats mixtes ? Non ? Nous n'allons pas faire durer le suspense. Je vous en remercie. Nous allons donc pouvoir voter à main levée.

Concernant le syndicat mixte Évreux Portes de Normandie/Communauté de communes du Pays de Conches, je vous rappelle que nous avons créé ce syndicat il y a deux ans de manière à porter certains projets transversaux, notamment le SCOT. Et aujourd'hui certains travaux sur le tourisme, les transports ont lieu. Il vous est proposé, comme cela était le cas auparavant, de désigner le Président et quatorze vice-présidents parmi ceux qui viennent d'être élus.

L'installation de ce conseil aura lieu au mois de septembre prochain.

Je vous propose de désigner, pour siéger au sein de ce syndicat mixte : Guy LEFRAND, Sylvain BOREGGIO, Bruno GROIZELAU, Xavier HUBERT, Daniel DOUARD, Driss ETTAZAOUI, Stéphanie AUGER, Guy DOSSANG, Rosine COULONG, Franck BERNARD, Mohamed DERRAR, Claude ROYOUX, Arnaud MABIRE, Rémi PRIEZ, Christophe ALORY.

De la même manière, la Communauté de communes du Pays de Conches va désigner son Président et ses vice-présidents pour y siéger. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Abstention des deux groupes d'opposition d'Évreux. Je vous remercie.

Le Conseil communautaire,

☞ **PROCÈDE (moins 10 abstentions)** à la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat mixte Évreux Portes de Normandie (EPN) / Communauté de communes du Pays de Conches (CCPC).

Le résultat des votes est le suivant : ont été élus :

Monsieur	Guy LEFRAND	Madame	Rosine COULONG
Monsieur	Sylvain BOREGGIO	Monsieur	Franck BERNARD
Monsieur	Bruno GROIZELEAU	Monsieur	Mohamed DERRAR
Monsieur	Xavier HUBERT	Monsieur	Claude ROYOUX
Monsieur	Daniel DOUARD	Monsieur	Arnaud MABIRE
Monsieur	Driss ETTAZAOUI	Monsieur	Rémi PRIEZ
Madame	Stéphanie AUGER	Monsieur	Christophe ALORY
Monsieur	Guy DOSSANG		

7. Syndicat Intercommunal Électricité et Gaz de l'Eure (SIEGE 27) - Commission Consultative Paritaire de l'Énergie - Désignation des représentants d'Évreux Portes de Normandie (1 titulaire et 1 suppléant)

M. Guy LEFRAND

La délibération suivante appelle la désignation des représentants d'EPN au sein du SIEGE, dont M. Xavier HUBERT est le président. Donc, n'hésitez pas à aller le voir à la fin de la réunion. Avec le vote que vous lui avez accordé, il sera très heureux de vous recevoir. Il vous est donc proposé de désigner un titulaire et un suppléant. J'ai reçu les candidatures, en qualité de titulaire, de M. Guy DOSSANG et, en qualité de suppléant, de Sylvain BOREGGIO. Y a-t-il d'autres candidatures ? Je vais donc mettre aux voix. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Même abstention. Je vous remercie.

Le Conseil communautaire,

☞ **PROCÈDE (moins 10 abstentions)** à la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat Intercommunal Électricité et Gaz de l'Eure (SIEGE 27) – Commission Consultative Paritaire de l'Énergie

Le résultat des votes est le suivant : ont été élus :

- M. Guy DOSSANG en qualité de titulaire
- M. Sylvain BOREGGIO en qualité de suppléant

8. Syndicat Mixte Eure Numérique - Désignation des représentants titulaires et suppléants d'Évreux Portes de Normandie (3 titulaires et 3 suppléants)

M. Guy LEFRAND

La délibération suivante appelle la désignation des représentants titulaires et suppléants d'EPN au sein du Syndicat Mixte Eure Numérique. Eure Numérique, vous le savez car c'est un sujet important pour notre territoire, pour notre agglomération, assure le développement de la fibre optique sur le territoire d'EPN, en dehors du périmètre de l'ex GEA, qui est géré par SFR. Nous sommes représentés dans ce syndicat mixte par trois élus titulaires et trois suppléants compte tenu du périmètre d'intervention du syndicat sur notre agglomération.

J'ai reçu les candidatures, en qualité de titulaires, de M. Arnaud MABIRE, M. Rachid MAMMERI et Mme Gabrielle BROCHAND-DULAC.

Pour les suppléants, j'ai reçu quatre candidatures : M. Sylvain BOGEGGIO, M. Guillaume ROUGER, M. Christophe CARRETTE et M. Olivier RIGAL-ROY.

Je vous propose donc, puisqu'il y a plus de candidats qu'il n'y a de postes pour les suppléants que nous passions d'abord le vote des titulaires, comme il y a trois candidats pour trois postes.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? 10 abstentions. Je vous remercie.

Concernant les postes de suppléants, il y a donc quatre candidatures et nous allons voter candidature par candidature.

Concernant la candidature de M. Sylvain BOREGGIO, qui est pour ? majorité de votes pour.

Concernant la candidature de M. Guillaume ROUGER, qui est pour ? 2 voix pour.

Concernant la candidature de M. Christophe CARRETTE, qui est pour ? majorité de votes pour.

Concernant la candidature de M. Olivier RIGAL-ROY, qui est pour ? majorité de votes pour.

Je vous remercie.

Sont donc élus M. Sylvain BOREGGIO, M. Christophe CARRETTE, M. Olivier RIGAL-ROY.

Le Conseil communautaire,

☞ **PROCÈDE (moins 10 abstentions sur le vote des titulaires)** à la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat Mixte Eure Numérique

Le résultat des votes est le suivant : ont été élus :

3 Titulaires

M Arnaud MABIRE

M. Rachid MAMMERI

Mme Gabrielle BROCHAND-DULAC

3 suppléants

M. Sylvain BOREGGIO

M. Christophe CARRETTE

M. Olivier RIGAL-ROY

9. Syndicat mixte ATOUMOD - Désignation des représentants d'Évreux Portes de Normandie (1 titulaire et 1 suppléant)

M. Guy LEFRAND

La délibération suivante appelle la désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour représenter EPN au sein du syndicat mixte ATOUMOD.

J'ai reçu la candidature, en tant que titulaire, de M. Daniel DOUARD, qui sera vice-président chargé des mobilités, et de M. Raphaël NORBLIN, en tant que suppléant, puisque, je vous l'ai dit, je souhaiterais lui confier la mobilité en zones rurales.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas, je mets donc au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Le Conseil communautaire,

☞ **PROCÈDE (moins 10 abstentions)** à la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat mixte ATOUMOD

Le résultat des votes est le suivant : ont été élus :

- M. Daniel DOUARD en qualité de titulaire,
- M. Raphaël NORBLIN en qualité de suppléant.

10. Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI) - Désignation des représentants d'Évreux Portes de Normandie (1 titulaire et 2 suppléants)

M. Guy LEFRAND

Concernant le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI), il s'agit de représenter Évreux Portes de Normandie. Je vous rappelle que le SMABI a été créé en 2018 dans le cadre de la GEMAPI. Il s'étend sur l'unité hydrographique du bassin versant de l'Iton. Il est constitué de six Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), puisque les EPCI de l'Orne, d'où vient l'Iton, ne sont pas encore adhérents. Il assure la compétence GEMAPI et le portage du Schéma d'Aménagement des Eaux (SAGE) de l'Iton. EPN représente 45% des voix et 50% du financement. Nous avons donc un poste de titulaire et deux postes de suppléants. J'ai reçu la candidature, comme titulaire, de M. Christophe ALORY, que je chargerai de ce secteur, et, en qualité de suppléants, de M. Jean-Marie MAILLARD et M. Alain COMONT. Y a-t-il d'autres candidatures ? Je vais donc mettre aux voix. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Deux abstentions seulement. Pour information, le comité syndical du SMABI sera installé au mois de septembre.

Le Conseil communautaire,

☞ **PROCÈDE (moins 2 abstentions)** à la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI)

Le résultat des votes est le suivant : ont été élus :

- M. Christophe ALORY en qualité de titulaire,
- MM. Jean-Marie MAILLARD et Alain COMONT en qualité de suppléants.

11. SMAVA (Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Avre) - Désignation des représentants d'Évreux Portes de Normandie (3 titulaires et 3 suppléants)

M. Guy LEFRAND

Pour les cinq désignations à venir (trois syndicats mixtes de bassin et deux syndicats mixtes d'eau potable), si vous nous aviez demandé un vote à bulletin secret, vous aviez dans votre enveloppe les petits bulletins. Si vous ne le demandez pas particulièrement pour ces syndicats, nous allons pouvoir voter à main levée. Concernant le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Avre (SMAVA), il faut désigner les représentants d'EPN, trois titulaires et trois suppléants. Les représentants qui vous sont proposés aujourd'hui sont les représentants proposés par les communes concernées. Ce sont donc les communes qui ont choisi leurs représentants en fonction notamment de leur implication dans ce syndicat mixte. Pour faire suite aux propositions des communes, j'ai reçu trois candidatures pour les trois postes de titulaires : M. BRIERE Patrick de Muzy, M. MOLANDRINO Luc de Mesnil-sur-l'Estrée, M. GAUTIER Francis de Saint Germain-sur-Avre. Et j'ai reçu trois candidatures pour les trois postes de suppléants : M. UNINSKY Jean-Jacques de Courdemanche, M. VEIT Patrick d'Illiers-L'Évêque et M. VERDIER Jean-François de Marcilly-sur-Eure. Y a-t-il d'autres candidatures ? Là aussi ce sont les communes qui ont choisi. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité. Je vous remercie. Pour le SMAVA, l'installation du comité syndical est également reportée au mois de septembre. Y avait-il des abstentions ? Je ne les ai pas vues. Mme Hannoteaux s'abstient. Très bien, je vous remercie.

Le Conseil communautaire,

☞ **PROCÈDE (moins 2 abstentions)** à la désignation des représentants d'EPN au sein du SMAVA (syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Avre)

Le résultat des votes est le suivant : ont été élus :

Titulaires (3 postes)

- M. BRIERE Patrick, Muzy
- M. MOLANDRINO Luc, Mesnil-sur-l'Estrée
- M. GAUTIER Francis, St Germain-sur-Avre

Suppléants (3 postes)

M. UNINSKY Jean-Jacques, Courdemanche
M. VEIT Patrick, Illiers-L'Eveque
M. VERDIER Jean-François, Marcilly-sur-Eure

12. Syndicat mixte Intercommunautaire de la Rivière Eure 2ème section - Désignation des représentants d'EPN (6 titulaires et 3 suppléants)

M. Guy LEFRAND

Concernant la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat mixte intercommunautaire de la Rivière Eure 2^{ème} section, il nous faut six titulaires et trois suppléants. Pour rappel, ce syndicat s'étend sur une partie de l'unité hydrographique de l'Eure aval. Il est constitué de Seine Normandie Agglomération (SNA) et d'EPN. Ce syndicat a la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) mais pas la prévention des inondations. Il y a en tout trente-quatre titulaires et dix-sept suppléants. EPN est représenté par six titulaires et trois suppléants.

Les communes concernées par le SIRE 2 sont Fontaine-sous-Jouy, Jouy-sur-Eure et Saint-Vigor. Les représentants sont des conseillers municipaux proposés par les communes concernées, élus que nous vous proposons de reconduire.

J'ai donc reçu les candidatures, en tant que titulaires, de M. ALORY, Vice-président en charge de ce secteur à EPN, Marie Pierre LAMY (Saint-Vigor), Franck LAMBLARDY (Fontaine-sous-Jouy), Jacky CAPEL (Fontaine-sous-Jouy), Pierre BERGER (Jouy-sur-Eure), Annie JEZEQUEL (Jouy-sur-Eure) et, en tant que suppléants, de Philippe AMAR (Saint-Vigor), Ludovic SOULARD (Fontaine-sous-Jouy) et Joël BUCAILLE (Jouy-sur-Eure).

Y a-t-il d'autres candidatures ? Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Aucune abstention cette fois-ci. Je vous remercie.

Le Conseil communautaire,

☞ PROCÈDE à la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat mixte Intercommunautaire de la Rivière Eure 2ème section

Le résultat des votes est le suivant : ont été élus :

6 Titulaires :

Le Vice-président d'EPN

Marie Pierre LAMY (Saint-Vigor)

Franck LAMBLARDY (Fontaine-sous-Jouy)

Jacky CAPEL (Fontaine-sous-Jouy)

Pierre BERGER (Jouy-sur-Eure)

Annie JEZEQUEL (Jouy-sur-Eure)

3 Suppléants :

Philippe AMAR (Saint-Vigor)

Ludovic SOULARD (Fontaine-sous-Jouy)

Joël BUCAILLE (Jouy-sur-Eure)

13. Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières - Désignation des représentants d'EPN (3 titulaires et 3 suppléants)

M. Guy LEFRAND

Nous continuons, avec la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières. Il nous faut désigner trois titulaires et trois suppléants. Ce syndicat de bassin versant s'étend sur les unités hydrographiques de l'Eure, la Blaise et la Vesgre. Il assure la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA). Trois EPCI le composent : la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France et EPN. Les communes d'EPN concernées par ce syndicat sont : Croth, Garennes-sur-Eure et Marcilly-sur-Eure. Les représentants sont des conseillers municipaux proposés par les communes concernées et, donc, je vous propose les candidatures, en tant que titulaires, de Mme Danièle VIBOUD (Croth), M. Jean-Pierre GATINE (Garennes-sur-Eure), M. Jean-François VERDIER (Marcilly-sur-Eure) et, en tant que suppléants de M. Laurent BERNHART (Croth), M. Gilbert LETENEUR (Garennes-sur-Eure) et Mme Caroline STEPHAN (Marcilly-sur-Eure).

Le syndicat sera constitué au mois de septembre.

Y a-t-il d'autres candidatures que celles proposées par les communes ? Je n'en vois pas, je vais donc mettre aux voix. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité. Je vous remercie.

Le Conseil communautaire,

☞ PROCÈDE à la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières

Le résultat des votes est le suivant : ont été élus :

3 Titulaires :

Mme Danièle VIBOUD (Croth)

M. Jean-Pierre GATINE (Garennnes-sur-Eure)

M. Jean-François VERDIER (Marcilly-sur-Eure)

3 Suppléants :

M. Laurent BERNHART (Croth)

M. Gilbert LETENEUR (Garennnes-sur-Eure)

Mme Caroline STEPHAN (Marcilly-sur-Eure)

14. Syndicat d'Adduction d'Eau de La Paquetterie - Désignation des représentants d'Évreux Portes de Normandie (9 titulaires)

M. Guy LEFRAND

Le dossier suivant concerne la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat d'Adduction d'Eau de la Paquetterie. La Paquetterie assure la compétence eau potable pour six communes : Courdemanche, Illiers-L'Évêque, Marcilly-sur-Eure, Mesnil-sur-l'Estrée, Saint Germain-sur-Avre, Saint Laurent-des-Bois. Nous sommes représentés au comité syndical par neuf élus sur les vingt-trois que compte ce comité. Les nouveaux statuts ne prévoient plus de suppléants, ce qui n'était pas le cas auparavant. De la même manière, les représentants sont à ce jour des conseillers municipaux. Je vous propose de reconduire les conseillers municipaux désignés par les conseils municipaux des communes concernées. Je vous propose donc les candidatures de M. Pierre MEOT (Courdemanche), M. Jean-Michel HIDOUVILLE, Mme Eveline AULARD (Illiers-L'Évêque), Mme Fanny BODIVIT (Mesnil-sur-l'Estrée), M. Jean-François VERDIER, M. Sébastien HARENGER (Marcilly-sur-Eure), M. Francis GAUTIER, Mme Martine CATINAT (Saint Germain-sur-Avre), Mme Aurélie PYE (Saint Laurent-des-Bois). Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas, je vais donc mettre aux voix. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie

Le Conseil communautaire,

PROCÈDE à la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat d'Adduction d'Eau de La Paquetterie

Le résultat des votes est le suivant : ont été élus :

COURDEMANCHE

M. Pierre MEOT - titulaire

ILLIERS-L'ÉVÊQUE

M. HIDOUVILLE Jean-Michel – titulaire

Mme Eveline AULARD – titulaire

MESNIL-SUR-L'ESTRÉE

Mme Fanny BODIVIT - titulaire

MARCILLY-SUR-EURE

M. Jean-François VERDIER - titulaire

M. Sébastien HARENGER - titulaire

SAINT GERMAIN-SUR-AVRE

M. Francis GAUTIER - titulaire

Mme Martine CATINAT - titulaire

SAINT LAURENT-DES-BOIS

Mme Aurélie PYE

15. Syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée de l'Eure (SIAEVE) - Désignation des représentants d'Évreux Portes de Normandie (8 titulaires et 5 suppléants)

M. Guy LEFRAND

La délibération suivante appelle la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée de l'Eure (SIAEVE), pour lequel nous avons droit à huit titulaires et cinq suppléants. Le SIAEVE assure la compétence eau potable pour les cinq communes d'EPN que sont Croth, Garennnes-sur-Eure, La Couture-Boussey, L'Habit et Mouettes. De la même manière, les représentants sont désignés par les conseils municipaux des communes concernées. En l'occurrence, j'ai reçu les candidatures, en qualité de titulaires, de M. PICHOS Jean-Pierre (L'Habit), M. LUCIANI Jean-Marie (La Couture-Boussey), M. LAMI Michel (La Couture-Boussey), M. GATINE Jean-Pierre (Garennnes-sur-Eure), M. BRODIER Laurent (Garennnes-sur-Eure), Mme COULONG Rosine (Croth), Mme VIBOUD Danièle (Croth), M. CARRETTE Christophe, (Mouettes) et, en qualité de suppléants, de M. BINET Jean-Pierre (L'Habit), M. DAVOUST Francis (La Couture-Boussey), M. LETENEUR Gilbert (Garennnes-sur-Eure), Mme VICTOR Catherine (Croth) et M. GUYOT Joël, (Mouettes).

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas, je vais donc mettre aux voix. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie

Le Conseil communautaire,

☞ **PROCÈDE** à la désignation des représentants d'EPN au sein du Syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée de l'Eure (SIAEVE)

Le résultat des votes est le suivant : ont été élus :

8 titulaires :

M. PICHOS Jean-Pierre (L'Habit)
M. LUCIANI Jean-Marie (La Couture-Boussey)
M. LAMI Michel (La Couture-Boussey)
M. GATINE Jean-Pierre (Garenes sur Eure)
M. BRODIER Laurent (Garenes-sur-Eure)
Mme COULONG Rosine (Croth)
Mme VIBOUD Danièle (Croth)
M. CARRETTE Christophe (Mouettes)

5 suppléants :

M. BINET Jean-Pierre (L'Habit)
M. DAVOUST Francis (La Couture-Boussey)
M. LETENNEUR Gilbert (Garenes-sur-Eure)
Mme VICTOR Catherine (Croth)
M. GUYOT Joël, (Mouettes)

16. Préparation de l'élection de la Commission d'Appel d'Offres - Conditions de dépôt des listes

M. Guy LEFRAND

Pour les trois délibérations suivantes, il s'agit non pas de délibérer sur nos représentants au sein de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission Concession permanente et de la Commission d'Appel d'Offres « spéciale aménagement » mais de préparer l'élection de ces commissions. S'agissant de la Commission d'Appel d'Offres, je vous propose que nous ayons un scrutin de listes composées de dix noms. Selon le nombre de voix obtenues, les premiers sont titulaires et les suivants, suppléants. Nous ne présentons donc pas une liste de titulaires et de suppléants, nous gardons ce qui existe aujourd'hui.

Le dépôt des listes se fera au plus tard le 21 juillet auprès du service des Assemblées.

La Commission d'Appel d'Offres, qui est un établissement public, est composée : du Président d'EPN ou d'un représentant désigné pour le représenter, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants. Les listes que vous pouvez déposer doivent comporter au maximum dix noms, mais elles peuvent comporter moins de noms qu'il y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. C'est l'ordre de la liste qui permet d'affecter les premiers postes y figurant.

À titre indicatif, la fréquence des réunions est d'environ une par mois. Je vous propose donc que nous gardions le même mode de scrutin que précédemment pour la Commission d'Appel d'Offres. Y a-t-il des remarques, des observations ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Deux abstentions.

Je vous remercie.

Le Conseil communautaire,

☞ **FIXE (moins 2 abstentions)** les conditions de dépôt des listes pour l'élection de la Commission d'Appel d'Offres permanente comme suit :

- Les listes seront adressées au service des Assemblées, au plus tard le 21 juillet 2020,
- Les listes déposées doivent comporter au maximum 10 noms mais elles peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, conformément à l'article D1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats, ainsi que leur rang sur la liste,
- Les listes doivent mentionner en référence « Commission d'Appel d'Offres permanente – EPN ».

17. Préparation de l'élection de la Commission Concession permanente - Conditions de dépôt des listes

M. Guy LEFRAND

Concernant la Commission de Concession permanente, nous délibérons de la même manière sur les conditions de dépôt de listes. De la même manière, je vous propose de continuer avec ce qui fonctionne, un scrutin de listes composées de dix noms, et, selon le nombre de voix obtenues, les premiers seront titulaires et les suivants, suppléants.

Les listes doivent comporter au maximum dix noms mais peuvent en comporter moins et c'est l'ordre de la liste qui décide. Le dépôt des listes aura lieu au plus tard le 21 juillet auprès du service des Assemblées. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Abstention. Je vous remercie.

Le Conseil communautaire,

☞ FIXE (moins 2 abstentions) les conditions de dépôt des listes pour l'élection de la Commission Concession permanente comme suit :

- Les listes seront déposées ou adressées au service des Assemblées, au plus tard le 21 juillet 2020,
- Les listes déposées doivent comporter au maximum 10 noms mais elles peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, conformément à l'article D1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats, ainsi que leur rang sur la liste,
- Les listes doivent mentionner en référence « Commission Concession permanente – EPN ».

18. Préparation de l'élection de la Commission d'Appel d'Offres spéciale aménagement - Conditions de dépôt des listes

M. Guy LEFRAND

Je vous propose enfin le même scrutin de listes de dix noms pour la préparation de l'élection de la Commission d'Appel d'Offres spéciale aménagement. De la même manière, les listes doivent comporter au maximum dix noms et le dépôt des listes aura lieu au plus tard le 21 juillet auprès du service des Assemblées. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Le même groupe s'abstient. Je vous remercie.

Le Conseil communautaire,

☞ FIXE (moins 2 abstentions) les conditions de dépôt des listes pour l'élection de la Commission d'appel d'offres spéciale « aménagement » comme suit :

- Les listes seront déposées ou adressées au service des Assemblées, au plus tard le 21 juillet 2020,
- Les listes déposées doivent comporter au maximum 10 noms mais elles peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, conformément à l'article D1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats ainsi que leur rang sur la liste,
- Les listes doivent mentionner en référence « Commission d'Appel d'Offres spéciale aménagement – EPN ».

Je n'ai pas encore tout à fait terminé, mes chers collègues, je me dois de vous prévenir que, pour la prochaine réunion du lundi 27 juillet 2020, pour le prochain Conseil communautaire, qui comporte soixante-dix-sept dossiers inscrits à l'ordre du jour – mais pas forcément à vote à bulletin secret -, il reste encore vingt-neuf ou trente désignations à opérer, notamment celles qui comportent le plus de postes à pourvoir :

- pour le SETOM, où il faudra désigner treize représentants titulaires et treize représentants suppléants ;
- pour la SPL Transurbain, où il faudra désigner neuf élus à l'assemblée générale ;
- pour le Comptoir des Loisirs, ex Office du Tourisme, où il faudra désigner onze titulaires et cinq suppléants.

Si vous souhaitez être candidats sur l'ensemble des délibérations et particulièrement sur celles-ci, où il y a beaucoup de postes à pourvoir, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir vos candidatures avant le 21 juillet afin que nous puissions en amont préparer les bulletins de vote, ce qui nous fera gagner un temps précieux, compte tenu encore une fois que nous avons soixante-dix-sept délibérations à l'ordre du jour.

Avant de nous quitter, je vous demanderai de bien vouloir laisser le cavalier portant votre nom sur le fauteuil ainsi que les enveloppes avec les bulletins de vote non utilisés. Ils serviront pour la prochaine réunion.

Mes chers collègues, je vous remercie pour ce marathon.

L'équipe que vous venez d'élire est bien consciente des devoirs qui lui incombent et nous aurons à cœur de vous tenir informés et de travailler sereinement avec vous.

Merci au nom de toute l'équipe que vous venez d'accueillir et, enfin, je vous propose de boire et de manger.

La séance est levée à 22 heures 10.